

Toutes les Nouvelles
08 12 04

Non au prolongement de l'A12 à l'Ouest

CAP 21 s'oppose au prolongement de l'autoroute A12 à l'Ouest de Paris.

Le mouvement dirigé par CAP21 dirigé par Corinne LEPAGE considère que la région parisienne est congestionnée par le trafic automobile.

De plus, les dernières études de la Commission européenne menées dans les principales agglomérations européennes révèlent que la pollution automobile est à l'origine de plusieurs dizaines de milliers de décès prématurés

par an.

C'est pourquoi CAP21 préconise un développement rapide des modes de déplacement alternatifs tant pour les personnes que pour les marchandises.

Dans ce contexte, CAP 21 Yvelines s'oppose tout particulièrement à la réalisation d'un prolongement autoroutier à l'ouest de Paris, à 20/25 kms du périphérique et est favorable au réaménagement in situ de la N10, solution conforme à la charte de l'environnement.

Roselyne Hoché,
déléguée départementale CAP21.